

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 21008

Numéro SIREN : 508 474 376

Nom ou dénomination : KIMMO

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2018 sous le numéro de dépôt 12156

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

445 boulevard Gambetta

CS 60455

59338 Tourcoing Cedex

KIMMO

31 rue Alfred de Musset

59650 Villeneuve-d'Ascq

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : KIMMO

Numéro RCS : 508 474 376

Numéro Gestion : 2010B21008

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 31 rue Alfred de Musset
59650 Villeneuve-d'Ascq

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2017

Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposé le : 24/07/2018

Sous le numéro : 12156

Délivré à Lille Métropole le 16 août 2018

Le Greffier,



KIMMO

Société par actions simplifiée

Au capital de : 2.030 €

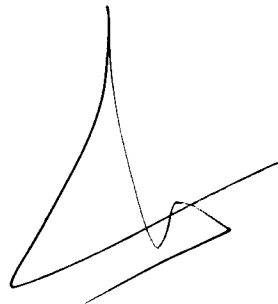
Siège social : 31 rue Alfred de Musset

59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

508 474 376 RCS LILLE METROPOLE

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, abstract shape that resembles a large 'L' or a checkmark with a loop.

Certifié sincère et conforme

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes	495 560		495 560	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	495 560		495 560	
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	99 275		99 275	
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 379		1 379	14 377
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	100 654		100 654	14 377
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	596 215		596 215	14 377

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 030	2 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	203	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-9
Résultat de l'exercice	-1 579	7 009
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	654	9 030
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	24	24
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		3 324
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 537	1 999
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	595 561	5 347
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	596 215	14 377

Compte de résultat

	31/12/17	31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 374	3 322
Total	1 374	3 322
Impôts, taxes et vers. assim.	205	205
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	205	205
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 579	-3 527
Produits financiers		
Charges financières		20
Résultat financier		-20
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-1 579	-3 546
Produits exceptionnels		10 935
Charges exceptionnelles		379
Résultat exceptionnel		10 556
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 579	7 009

Annexe

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Frais d'établissement		x	
– Frais de recherche et de développement		x	
– Fonds commercial		x	
– Intérêts immobilisés		x	
– Immobilisations en cours de production		x	
– Approche par composant		x	
– Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Tests de dépréciation des immobilisations		x	
– Informations sur les stocks		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Produits à recevoir		x	
– Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
– Dépréciation des immobilisations		x	
– Dépréciation des stocks		x	
– Dépréciation des créances		x	
– Dépréciation des valeurs mobilières		x	
– Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
– Composition du capital social	x		
– Parts bénéficiaires		x	
– Obligations convertibles échangeables		x	
– Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
– Tableau de variation des capitaux propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Charges à payer	(Détail)		
– Passifs sans évaluation fiable		x	
– Primes de remboursement d'emprunts		x	
– Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
– Clause de réserve de propriété		x	
– Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
– Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
– Actions propres		x	
– Règlement des difficultés des entreprises		x	
– Charges constatées d'avance		x	
– Produits constatés d'avance		x	

Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
– Contrats à long terme		x	
– Frais accessoires d'achat		x	
– Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
– Eléments imputables à un autre exercice		x	
– Opérations faites en commun		x	
– Résultat financier		x	
– Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
– Transactions avec des parties liées		x	
– Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice	x		
– Eléments exceptionnels		x	
– Transferts de charges exceptionnelles		x	
– Base de l'impôt sur les sociétés		x	
– Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
– Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
– Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
– Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
– Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe		x	
– Evénements postérieurs à la clôture		x	
– Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
– Effectifs		x	
– Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
– Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
– Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
– Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Autres opérations non inscrites au bilan		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Engagement de retraite		x	
– CICE		x	
– Aspects environnementaux		x	
– Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KIMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 596 215 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 579 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société KIMMO est sortie de l'intégration fiscale avec la société GENAIRGY au cours de l'année 2017.

La société GENAIRGY a cédé la totalité de ses parts à la société KSP au cours de l'année 2017.

KIMMO

Société par actions simplifiée

Au capital de : 2.030 €

Siège social : 31 rue Alfred de Musset

59 650 VILLENEUVE D'ASCQ

508 474 376 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 22 JUIN 2018

-Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017-

DEUXIEME DECISION

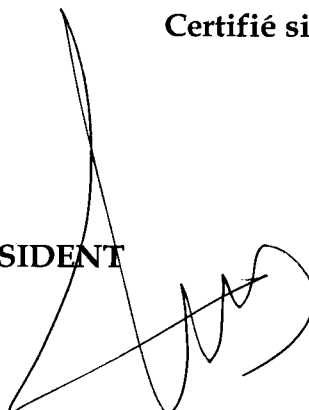
L'associée unique constate que les comptes de la Société font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de 1.579 €, qu'elle décide d'affecter en totalité au compte "Report à nouveau".

Selon les dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31/12/2016	6.797 €	-
31/12/2015	-	-
31/12/2014	-	-

Certifié sincère et conforme

LE PRESIDENT



M A Z A R S

KIMMO

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



M A Z A R S

MAZARS

22, RUE DENIS PAPIN - BP 78 - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ
TEL : + 33 (0) 3 20 47 27 00 - FAX : + 33 (0) 3 20 67 53 40

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153
SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

KIMMO

Société par actions simplifiée au capital de 2 030 €

Siège social : 31 rue Alfred de Musset - 59650 Villeneuve d'Ascq

R.C.S : LILLE METROPOLE 508 474 376

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

KIMMO

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KIMMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KIMMO

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2017*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les

KIMMO

Comptes Annuels

*Exercice clos le
31 décembre 2017*

éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Villeneuve d'Ascq, le 7 juin 2018

Le commissaire aux comptes

MAZARS



Vincent Rambaux

Comptes annuels

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes	495 560		495 560	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	495 560		495 560	
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	99 275		99 275	
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 379		1 379	14 377
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	100 654		100 654	14 377
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	596 215		596 215	14 377

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	2 030	2 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	203	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		-9
Résultat de l'exercice	-1 579	7 009
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	654	9 030
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	24	24
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		3 324
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 537	1 999
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES	595 561	5 347
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	596 215	14 377

Compte de résultat

	31/12/17	31/12/16
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Production stockée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
Total		
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	1 374	3 322
Total	1 374	3 322
Impôts, taxes et vers. assim.	205	205
Salaires et Traitements		
Charges sociales		
Amortissements et provisions		
Autres charges		
Total	205	205
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 579	-3 527
Produits financiers		
Charges financières		20
Résultat financier		-20
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-1 579	-3 546
Produits exceptionnels		10 935
Charges exceptionnelles		379
Résultat exceptionnel		10 556
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 579	7 009

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KIMMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 596 215 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 579 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par le président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Participations, titres immobilisations, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société KIMMO est sortie de l'intégration fiscale avec la société GENAIRGY au cours de l'année 2017.

La société GENAIRGY a cédé la totalité de ses parts à la société KSP au cours de l'année 2017.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Installations générales, agencements et				
– Installations techniques, matériel et outillage				
– Installations générales, agencements				
– Immobilisations corporelles en cours		495 560		495 560
Immobilisations corporelles		495 560		495 560
– Participations évaluées par mise en				
ACTIF IMMOBILISE		495 560		495 560

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		495 560		495 560
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		495 560		495 560
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement – Fonds commercial – Autres postes d'immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles				
– Terrains – Constructions sur sol propre – Constructions sur sol d'autrui – Installations générales, agencements et aménagements des constructions – Installations techniques, matériel et outillage industriels – Installations générales, agencements aménagements divers – Matériel de transport – Matériel de bureau et informatique, mobilier – Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE				

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	99 275	99 275	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	99 275	99 275	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 2 030,00 euros décomposé en 203 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	203	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	203	10,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/05/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-9
Résultat de l'exercice précédent	7 009
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	7 000
Affectations aux réserves	203
Distributions	6 797
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	7 000

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Capital	2 030				2 030
Réserve légale		203	203		203
Report à Nouveau	-9			-9	
Résultat de l'exercice	7 009	-7 009	-1 579	7 009	-1 579
Dividendes		6 797			
Total Capitaux Propres	9 030	-9	-1 376	7 000	654

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	24	24		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	595 537	595 537		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	595 561	595 561		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	864
BANQUE – INTÉRÊTS COURUS À PAYER	24
Total	888

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
TOTAL		

Sur l'exercice 2017, l'entreprise n'a enregistré aucune charge ni produit afférents à des exercices antérieurs